CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E160017** **VALABLE JUSQU'AU** **04/05/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2016

Raison sociale : GESLIN 3 TECH

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

63 ROUTE DES EAUX
35500 VITRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2016B00595

Siret : 819 226 234 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 50 02299-

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310013215

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310013215

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 99 49 43 81 **Fax :**

Portable : 06 77 08 18 32

Responsabilité légale :
CHERRUAULT STÉPHANE GÉRANT / SMATI JEAN-CHRISTOPHE GÉRANT / TIBERTI LUDOVIC GÉRANT

Site Internet : http://www.solair3tech.fr

E-mail : contact@geslin3tech.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 502 822 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	05/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	05/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 08:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E160017** **VALABLE JUSQU'AU** **04/05/2027**

ÉDITÉ LE **07/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2016
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2016B00595

Siret : **819 226 234 00022**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 50 02299-
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310013215
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310013215

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **GESLIN 3 TECH**

63 ROUTE DES EAUX
35500 VITRE

Téléphone : 02 99 49 43 81 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.solair3tech.fr
E-mail : contact@geslin3tech.fr

Responsabilité légale :
CHERRUAULT STÉPHANE GÉRANT / SMATI JEAN-CHRISTOPHE GÉRANT / TIBERTI LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/05/2023
o Ventilation mécanique	05/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 08:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.